

# Feuille d'information du comité du XIème



## arrondissement du Souvenir Français

n°6 juillet 2023

Comité de rédaction : Maël Battmann, Thierry Battmann.

### Sommaire

<b>Le mot du président</b>	<b>1</b>
<b>Nos actions de ces dernières semaines</b>	<b>2</b>
<b>Actions à venir</b>	<b>4</b>
<b>Milices Patriotiques et Garde Civique Républicaine aux lendemains de la Libération.</b>	<b>4</b>
<b>Et bien sûr le bulletin d'adhésion car sans vous...</b>	<b>7</b>

### Le mot du président

---

L'été arrive, les souvenirs perdurent

Si les congés payés sont introduits en 1936 avec l'arrivée du Front Populaire, il faut véritablement attendre l'Après-Guerre et la démocratisation de l'automobile pour que l'été devienne synonyme de vacances. Une nouvelle vie pour des millions de français, partir quelques jours à la mer, la montagne, la campagne, remplir le coffre de la voiture, faire les valises et en route.

Trente et quelques années plus tard, dès la fin du collège un mini tsunami s'abattait sur la maison, nous étions survoltés, papa travaillait jusqu'au dernier jour, maman nous aidait à préparer nos affaires, quelques ultimes courses et ... en route dans la vieille 404. L'aventure, le soleil, une autre vie nous attendait. Combien sommes-nous à avoir vécu cette euphorie. Si les années 70 étaient encore "glorieuses", tous les enfants ne partaient pas avec leurs parents. Pour beaucoup c'était les colonies de vacances où l'on apprenait à vivre ensemble et malheureusement pour certains, les vacances ne rimaient pas, et ne riment toujours pas avec départ.

Tous les ans c'étaient la même euphorie dès la fin juin, mais elle s'est arrêtée en 2023.

Un contrôle refusé, une course-poursuite, une altercation, un coup de feu, un jeune décède et le pays s'enflamme.



Mais qu'est-il donc arrivé à notre pays, a-t-on perdu toute forme de réflexion, d'intelligence ? Tout événement quel qu'il soit est une occasion de violence, de destruction, de pillages autant aveugle que stupide; dévaliser les boutiques ne sert pas la mémoire d'une personne décédée, quelle qu'elle soit.

Alors moi aussi j'ai mal à ma France, à mon pays, à sa qualité de vie, son système de santé, d'éducation, de transport que l'on détruit et que 5 ou 6 milliards de personnes, voire plus nous envient. Arrêtons de détruire notre France, nous n'avons plus les moyens de la reconstruire.

Je voudrai toutefois terminer sur une note positive en souhaitant de bonnes vacances pour ceux qui partent, bon courage pour ceux qui restent et très bel été à tous.

Thierry Battmann, Président du comité du 11<sup>ème</sup>

## Nos actions de ces dernières semaines

Le Comité du 11<sup>ème</sup> arrondissement était, comme de coutume, présent à de nombreuses cérémonies. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent lors de ces cérémonies, sans votre implication, le comité du 11<sup>ème</sup> ne pourrait être aussi dynamique, merci à vous tous et toutes.

- 30 avril gymnase Japy ; cérémonie en souvenir des victimes de la déportation. Photo de l'allocution de Madame Lamain ci-contre.
- 08 mai ; commémoration de l'armistice de la seconde guerre à la mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement.



- 09 mai ; commémoration au lycée Voltaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe et de la capitulation de l'Allemagne nazie.



- 10 mai ; fête nationale en hommage à Jeanne d'Arc. La Loi votée par le Gouvernement le 10/07/1920 et parue au JO le 14/07/1920, reconnaît Jeanne d'Arc : “ Héroïne de la Patrie, le peuple français reconnaissant ”.

Notre amie Micheline nous a invités ainsi que l' UNC de Paris et PLACE D'ARMES à participer à cette Cérémonie, pour un dépôts de gerbes de la part des différentes Associations, du Sénat, de l'Assemblée Nationale, de la Mairie de Paris ainsi que de la Mairie du 1er Arrondissement.



- 18 juin ; commémoration de l'appel du général De Gaulle à la mairie du 11<sup>ème</sup> arrondissement. Cérémonie devant le monument aux morts de la mairie en compagnie de notre ami Michel de l'UNC.



- 30 juin ; ravivage de la Flamme aux côtés de nos amis du Comité du 19<sup>ème</sup> arrondissement du Souvenir Français accompagné par notre jeune porte-drapeau du Lycée Voltaire.



- 14 juillet ; cérémonie en hommage aux présidents Adolphe Thiers et Félix Faure au cimetière du Père Lachaise aux côtés de nos amis du Comité du 19<sup>ème</sup> arrondissement du Souvenir Français.

## Actions à venir

- Élection des membres de la Délégation de Paris (par les membres à jour de leur cotisation).
- Voyage à Oradour sur Glane mercredi 11 octobre avec une classe du lycée Voltaire.
- Colloque sur l'Indochine samedi 16 décembre.

Les détails vous seront communiqués dès que possible.

## Milices Patriotiques et Garde Civique Républicaine aux lendemains de la Libération.

Après une semaine de combats, la capitale française est libérée de l'occupant allemand le 25 août 1944. La foule est en liesse, partout on chante, on danse, on célèbre l'événement. De Gaulle descend les Champs Élysée, acclamé par une foule hétéroclite où s'entassent des résistants de la première heure, des attentistes, des collaborateurs. A peine 4 mois auparavant, le Maréchal Pétain s'adressait au peuple de Paris sur un fond de Marseillaise.

Depuis le milieu de l'année 1944 et outre l'existence de nombreux mouvements de Résistance (Francs-Tireurs Partisans, Front National, Libération Nord...) une nouvelle force créée par le P.C.F. commence à s'organiser : les Milices Patriotiques (M.P.). Sur le papier, celles-ci existent depuis la mi-1943 mais il faudra attendre la libération du pays pour les voir se concrétiser. Le journal *Le Patriote* justifie dès janvier 1944 l'utilisation du nom de Milice, largement associé aux hommes de Darlan.

« Les fantoches de Vichy ont voulu ravir au peuple de France, le beau nom de milice pour en couvrir un ramassis de nervis, de voyous et criminels prêts à toutes les besognes. A ce nom, héritier des plus pures traditions populaires de notre terroir, nous devons rendre aujourd'hui sa véritable signification. »

*Le Patriote\_Organes des Milices Patriotiques des Bouches du Rhône*, n°1 Janvier 1944

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Groupe de la Milice Patriotique section Clichy-Levallois en août 1944. On note la diversité de l'armement et les nombreux brassards tricolores qui les distinguent de simples civils. Archives CGT Cheminots.

L'objectif est d'armer les citoyens, faire des grèves, gêner par tous les moyens possibles l'occupant et de manière plus générale, créer une insurrection populaire et ouvrière sous l'égide du Parti Communiste.

Le ton est donné :



« Pas un boche ne doit traverser Paris. Pas un ne doit en sortir vivant et libre. »

*L'Armée du Peuple, Comité Départemental de la Seine des Milices Patriotiques, 24 août 1944*

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le recrutement se fait un peu partout en France avec plus ou moins de succès (il n'y aura par exemple aucune Milice Patriotique en Bretagne), majoritairement dans les classes ouvrières. Le succès des M.P. tient en grande partie à l'implantation préalable de d'autres mouvements de Résistance et à l'assise régionale du P.C.F.. Ces milices participent de manière plus ou moins active à la libération des villes et villages du pays. Cette force devient vite un service d'ordre puissant et quasi indépendant. On voit bien là toute la complexité et la dualité des différentes branches de la Résistance à la fin de la guerre.

Tout comme les F.F.I., les Milices outrepassent parfois leurs prérogatives (la libération nationale), forçant les polices à s'engager avec eux ou à rendre leurs armes. Si un encadrement existe au sein des M.P. (comité municipal/départemental), dans les faits, le sentiment d'être « dans son bon droit », la toute-puissance de l'armement et aussi probablement une sorte d'euphorie de jeunesse conduit à des exactions un peu partout en France : exécutions sommaires, menaces, passages à tabac, femmes tondues...



Drapeau de la Garde Civique Républicaine de l'Hay-les-Roses, coll. Mairie de l'Hay-les-Roses.

Ces actes sont associés à l'émergence de ce contre-pouvoir des F.F.I. et Milices dans le cadre de la reconstruction nationale inquiètent le nouveau pouvoir central gaulliste. Pour éviter de laisser une véritable armée sans encadrement professionnel, les F.F.I. sont progressivement intégrés dans l'Armée. De même, sur décision du général de Gaulle, les Milices sont supprimées le 28 octobre 1944. Cependant, suite aux réticences des groupes communistes, le C.N.R. met en place le 3 novembre les Gardes Civiques Républicaines (G.C.R.) reprenant le statut et l'organisation des Milices. Cette fois, la force n'est plus « populaire » mais « républicaine », la volonté est bien d'instaurer un régime stable, et de reprendre en main les troupes irrégulières issues de la libération. Dans la pratique, les

G.C.R. sont dorénavant aux ordres de la police. Les gardes civiques ne sont que moyennement appréciés par la population qui souhaite dans sa majorité un retour au calme. Ainsi, dès la fin janvier 1945, les G.C.R. sont à leur tour dissous. Maurice Thorez, secrétaire du Parti Communiste déclarant alors :

« Ces groupes armés ont eu leur raison d'être avant et pendant l'insurrection. La sécurité doit être assurée par les forces régulières de police constituées à cet effet. Les gardes civiques et, d'une façon générale, tous les groupes armés irréguliers ne doivent pas être maintenus plus longtemps. »

cité dans : Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'occupation*, Chapitre 6, Presses universitaires de Rennes, 1999

Le brassard présenté ici est réalisé dans un tissu assez rigide. La forme rappelle celle des brassards militaires de l'époque et le système d'attache est constitué d'une boucle à 3 ardillons qui vient serrer directement le brassard (on voit d'ailleurs les traces des ardillons sur le tissu). Sur un fond écru, on retrouve deux bandes de tissu : bleue et rouge, afin de former le tricolore. On devine également les lettres « GCR » ainsi que les tampons : « Gardes Civiques Républicains/ Comité Parisien de Libération » et « Gardes Civiques Républicains/ Saint-Germain » indiquant la provenance de ce brassard.



Brassard des G.C.R. de la région parisienne, coll. part.

## Et bien sûr le bulletin d'adhésion car sans vous...

Notre association ne fonctionne que grâce aux dons de nos adhérents, aussi, si vous le pouvez et souhaitez soutenir nos actions mémorielles que nous menons tout au long de l'année, un bulletin d'adhésion est joint à cette feuille d'information. Merci à tous ceux qui renouvellent leur adhésion.

<https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>



# Le Souvenir Français Comité du XI<sup>o</sup> arrondissement

Bastille - République - Belleville - Nation

## BULLETIN D'ADHESION

Valable pour l'année civile en cours



\*Souvenir Français Paris 11<sup>o</sup>, 2023.

Prénom et NOM : .....

Adresse : .....

Tél et e-mail : .....

J'adhère : 20 € (10 € sans abonnement journal, 5 € pour les moins de 26 ans, plus bienfaiteurs) par internet [le-souvenir-francais.fr](http://le-souvenir-francais.fr) ou par chèque à l'ordre "Souvenir Français" à envoyer à :

Thierry Battmann - président du Souvenir Français du XI<sup>o</sup>  
87 bis rue de Charenton - 75012 Paris  
06 88 04 08 19 [t.battmann@gmail.com](mailto:t.battmann@gmail.com)  
[www.souvenir-francais-paris11.fr](http://www.souvenir-francais-paris11.fr)

